



## Formation de bénévoles associatifs

### Les Droits Culturels Les droits culturels dans les MJC

Depuis quelques années, les MJC de Bretagne mènent un travail de réflexion sur la question des Droits Culturels. C'est bien au travers du projet émancipateur de l'éducation populaire, inscrit dans la droite ligne de la Déclaration des Droits de l'Homme, que nous nous impliquons à garantir les Droits Culturels des personnes accueillies dans nos maisons. Accueillir dans la philosophie des Droits Culturels c'est s'assurer que chaque personne ait le droit de vivre son identité culturelle, de se référer à des communautés culturelles, de participer à la vie culturelle par de la pratique et de la création, de décider et de délibérer avec les autres. Afin d'avancer ensemble, nous continuons de nous former par une réflexion collective pour regarder nos pratiques au travers des Droits Culturels.

#### OBJECTIFS

Permettre à chacun.e de pouvoir intégrer la question des Droits Culturels dans leurs pratiques et dans leur projet associatif  
Vulgariser la notion de Droits Culturels et l'intégrer dans le champ de l'éducation populaire, pour sortir de la domination intellectuelle  
Sortir des pratiques sociales aidant-aidé pour accompagner les personnes vers des démarches collectives  
Outiller les participant.e.s

#### DATES

*Samedi 14 novembre 2020 et  
samedi 23 janvier 2021*

#### LIEU

*A définir*

#### INTERVENANTE

*Céline MALINGE salariée de la  
FRMJC - responsable de la  
formation DEJEPS*

#### CONTENU

Alternance d'apport théoriques, d'échanges et d'exercices de pédagogie active afin de partir des représentations et des pratiques des MJC

#### PUBLIC

Formation à destination d'élu.e.s ou bénévoles associatifs